

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4686>



Voter SNES et voter FSU du 27 novembre au 4 décembre 17h

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Elections professionnelles 2014 -



Date de mise en ligne : samedi 22 novembre 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Éducation prioritaire, formation initiale et continue, rythmes scolaires, conditions d'exercice du métier, rémunérations ... pour les élèves comme pour les personnels, l'Éducation ne peut plus attendre. Certes, notre secteur fait partie de ceux qui sont aujourd'hui prioritaires mais les créations de postes sont partout très vite absorbées par la hausse démographique et par la réduction (insuffisante) du temps de travail des stagiaires.

Les personnels, tous les personnels, voient leurs conditions de travail se dégrader, ce qui entrave leurs missions d'accueil des élèves. Pour pallier les déficiences en terme d'organisation et de moyens, les personnels s'investissent au quotidien pour que la qualité du travail ne soit pas - ou moins, remise en cause. Parfois, pour accueillir les élèves dans les moins mauvaises conditions possibles, les personnels le paient de leur santé.

Alors entre un discours qui pourrait faire croire que l'Éducation est très privilégiée et la réalité du terrain, l'écart est grand.

Pour l'avenir des jeunes comme pour celui de toute la société, il est urgent de réussir la transformation du système éducatif et de juguler la crise de recrutement d'enseignants.

Formation des citoyens, réussite de tous les élèves, élévation du niveau de qualification ... autant d'impératifs pour une société en crise et en mutation.

Il y a trois ans, vous aviez confirmé le SNES et la FSU comme les premières (et de loin !) organisations syndicales dans l'éducation nationale. Nous le savons, ce n'est que par un syndicalisme fort que nous pouvons atténuer les dégradations, imposer une autre politique éducative.

Alors en 2014, de nouveau,

Votez SNES

Votez FSU

Lien direct pour voter [ici](#)

Lien direct pour aller sur votre messagerie académique [ici](#)

Étapes pour voter :

1. [Créer votre espace électeur et confirmer cette création à partir de votre boîte au lettre électronique.](#)
2. Se munir de votre identifiant de vote (sur la notice, ou [à partir de l'espace électeur](#))
3. [Voter du 27 au 4 décembre 17h00.](#)

Un problème pour voter, appeler du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au **0 811 46 20 76** (Prix d'un appel local) ou contacter le SNES Dijon ou bien le rectorat 03 80 44 89 95.